

PRESENTATION

RUES AUX ECOLES – SEPTEMBRE 2021

Réunion publique (numérique) du mardi 29 juin

Déroulé et objet de la réunion

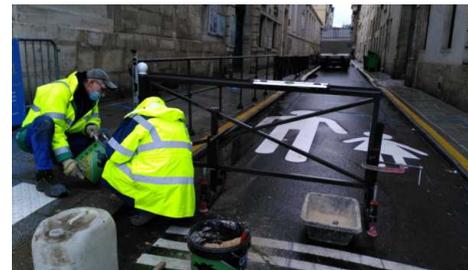
Présentation des projets d'aménagement stabilisés après les réunions de concertation organisées courant mars qui ont permis de définir collectivement les éléments de programme.

- 18h30 : Accueil des participants et introduction par le Maire
- 18h40 : présentation de l'aménagement rue du Petit Musc
- 19h : présentation de l'aménagement rue Louvois
- 19h20 : présentation de l'aménagement rue de Moussy
- 19h40 : présentation de l'aménagement rue Geoffroy l'Asnier

1) Les rues aux écoles : dispositif général et exemples

- Le développement progressif des rues aux écoles est un engagement de mandature, l'apaisement de l'espace public devant les établissements scolaires permet de sécuriser le cheminement des familles et de limiter la pollution de l'air et la pollution sonore.
- Les rues aux écoles de Paris Centre seront traitées progressivement tout au long de la mandature.
- Plusieurs rues du secteur ont d'ores et déjà été traitées : les rues Saint-Merri, Poulletier et Fauconnier ont fait l'objet d'une implantation de barrière mi-décembre. Le 21 janvier, la rue de l'Arbre Sec dans le 1^{er} a également fait l'objet d'une implantation de barrière pour sécuriser une école et deux crèches.

- **La Mairie de Paris Centre fait le choix de traiter les rues aux écoles de manière différenciée selon les contextes locaux : certaines barrières sont fermées avec des ayants droits, certaines sont fermées exclusivement aux horaires d'entrée/sortie des classes, certaines sont fermées sans cadenas.**



Rue aux écoles Poulletier



Rue aux écoles Saint-Merri

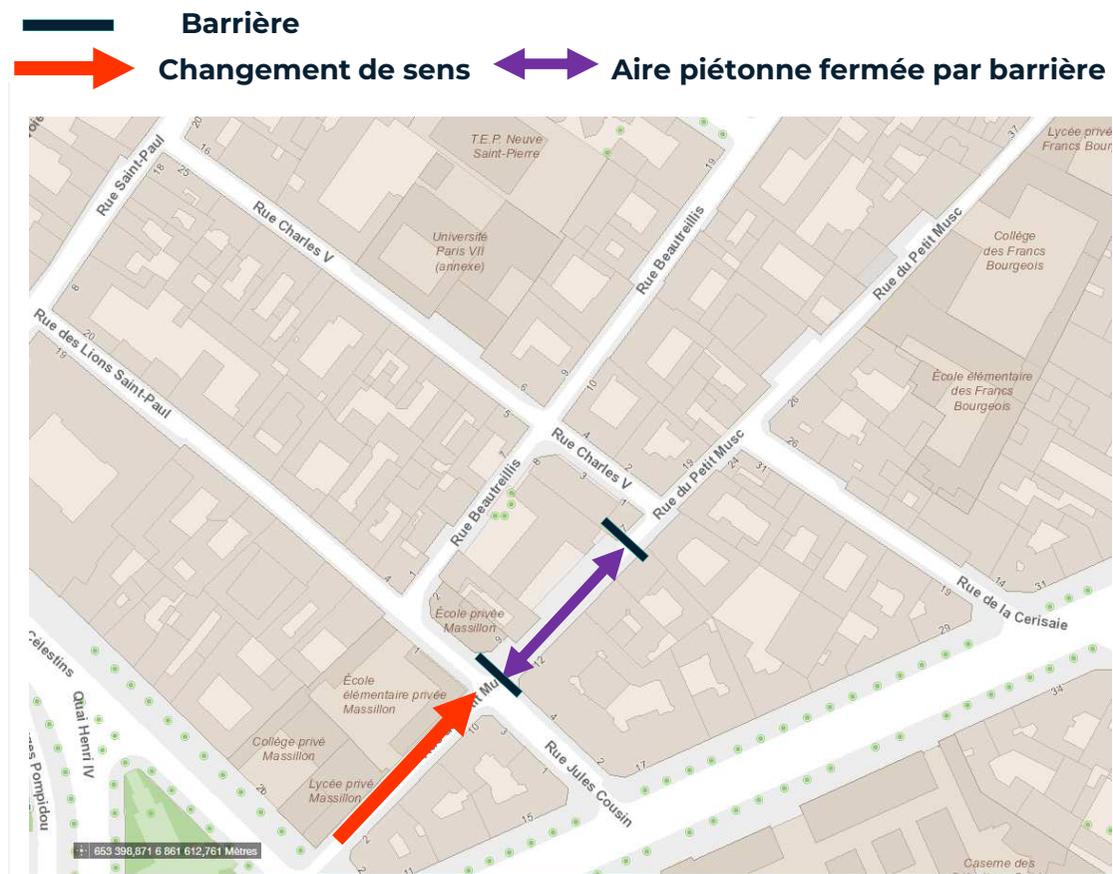
2) Présentation de l'aménagement rue du Petit Musc

La réunion de concertation a conduit à retenir :

- L'option d'une fermeture de la rue par une barrière devant l'établissement, à la hauteur du 18, rue du Petit Musc.
- L'inversion de la rue du Petit Musc entre les quais des Célestins et la rue Jules Cousins pour empêcher les reports de circulation dans le quartier.

Le travail à venir sur le plan de circulation du quartier pourra étudier la possibilité de fermer à la circulation également la portion de la rue des Lions Saint Paul devant l'école, car les élèves la traversent régulièrement pour rejoindre les locaux de l'autre côté de la rue

A noter : d'expérience, il faudra plusieurs semaines pour que les automobilistes changent leurs habitudes. Sur les premiers temps de l'aménagement un report de circulation temporaire est donc attendu rue Beautreillis, il s'estompera car l'itinéraire ne présente aucun gain de temps.



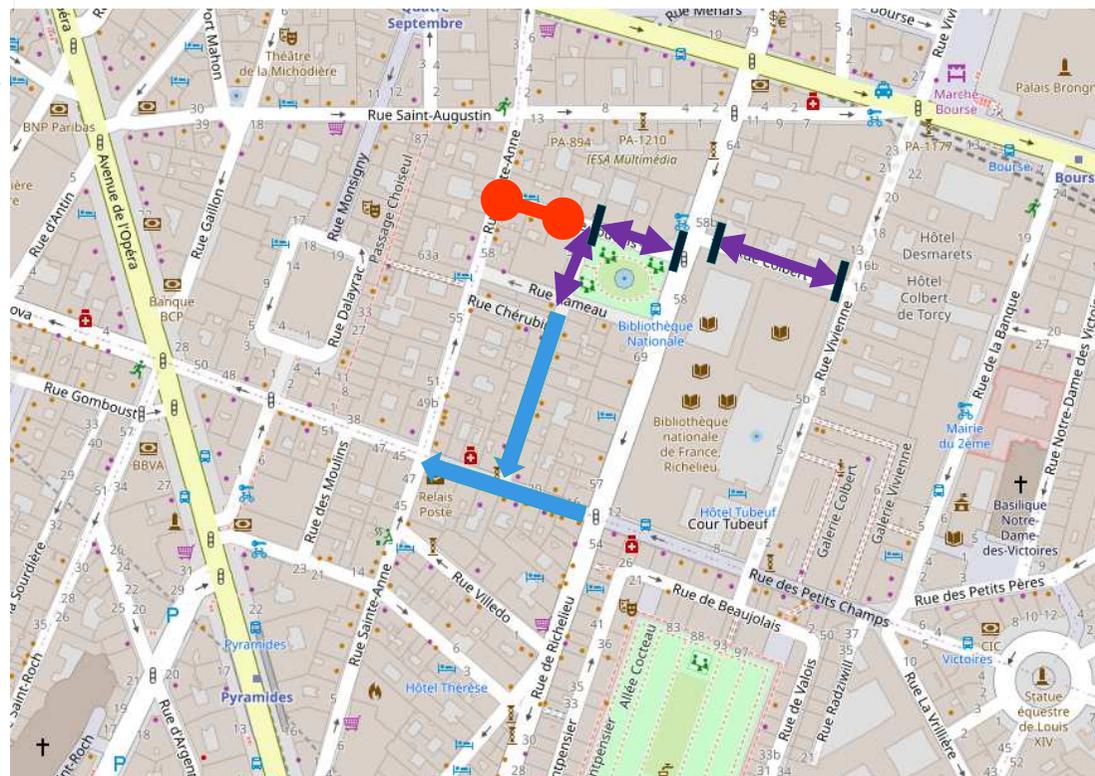
3) Présentation de l'aménagement rue Louvois

La réunion de concertation a conduit à retenir :

- La mise en impasse de la rue Louvois entre les rues Sainte-Anne et Lulli avec l'implantation d'une barrière au croisement Lulli/Louvois.
- Les études techniques doivent permettre de s'assurer que les girations restent possibles dans de bonnes conditions. Cet aménagement s'accompagnera d'une limitation des gabarits autorisés à circuler dans l'impasse.
- Le retrait du linéaire de stationnement moto situé le long la rue Louvois est prévu dans le cadre du projet. Remplacement par stationnement vélo pour une partie du linéaire.

A noter : l'enjeu principal sera le respect de l'interdiction de stationner pour les 2RM qui en ont l'habitude. La DPSP sera mobilisée et les signalements « Dans ma Rue » seront utiles.

Enfin, il est pris bonne note de l'opportunité de créer une liaison entre les rues de Louvois et Colbert et cela sera étudié dans le cadre du projet de réaménagement de la rue de Richelieu (coordonnée dans la démarche "embellir votre quartier").



MERCI DE VOTRE ATTENTION